



## MUNICIPALITÉ DE CHÉSÈREX

Rue du Vieux Collège 38  
1275 Chésèrex

tél. 022 369 90 40  
fax 022 369 90 49

greffe@cheserex.ch  
www.cheserex.ch

### PRÉAVIS MUNICIPAL

**35/2019**

**BUDGET 2020**

Municipale responsable : Mme Monique Locatelli, syndique

---

**Budget 2020**

---

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

## Résumé

L'établissement de ce budget de fonctionnement pour l'année 2020 est basé sur un taux d'imposition de 57 cts par franc à l'Etat, suite à l'adoption de l'arrêté d'imposition 2020 par le Conseil communal lors de sa séance du 10 octobre 2019.

Le budget 2020 totalise CHF 10'835'871.95 aux charges et CHF 8'194'768.00 aux produits avec un résultat négatif de **CHF 2'641'103.95**.

**Dans les charges principales 2020** sont prévus :

1. **CHF 4'963'122.00** soit les acomptes pour la péréquation provisoire 2020. (CHF 3'650'048.00 en 2019, mais CHF 6'643'430.00 en 2018, dont un retour de CHF 2'063'951.00)
2. **CHF 1'121'039.00** qui sont les montants supplémentaires prévisibles à payer en 2020 sur le décompte définitif de la péréquation 2019.
3. **CHF 1'088'350.00** participations aux associations intercommunales comprenant AIAB et AEE scolaires et parascolaires. (CHF 1'177'700.00 en 2019)
4. **CHF 772'353.00** pour les amortissements obligatoires. (CHF 749'395.00 en 2019)

**Total CHF 7'917'864.00** (pour les mêmes rubriques dans le budget 2019 : CHF 5'577'143.00)

**Dans les recettes principales 2020** sont prévus :

1. **CHF 5'877'350.00** Impôts PP/PM/frontaliers, fonciers, sources, mutations et compensation RIE III (CHF 5'840'200.00 pour 2019)
2. **CHF 507'000.00** participation de AIAB s/locations, charges locaux, chauffage piscine (CHF 501'100.00 pour 2019)

**Total CHF 6'384'350.00** (pour les mêmes rubriques dans budget 2019 : CHF 6'341'300.00)

A la lecture des chiffres ci-dessus, on constate que la variation des charges péréquatives d'une année à l'autre complique la préparation d'un budget.

Pour rappel, le décompte provisoire de la péréquation 2019 devrait nous parvenir fin avril 2020 et les montants définitifs ne seront pas connus avant l'été 2020.

./.

---

**Budget 2020**


---

**Comparaisons générales par chapitre****1. Administration générale**

	<b>Budget 2020</b>	<b>Budget 2019</b>
Charges (+)	833'984.95	813'645.30
Produits (+)	116'000.00	115'000.00
Différence (+)	717'984.95	698'645.30
Augmentation des charges	19'339.65	

L'augmentation des coûts de ce chapitre est principalement due aux charges supplémentaires pour l'archivage, la bibliothèque communale et les honoraires du service de l'informatique.

**2. Finances**

	<b>Budget 2020</b>	<b>Budget 2019</b>
Charges (+)	2'898'620.00	1'281'716.00
Produits (+)	5'939'559.00	5'893'395.65
Différence (-)	3'040'939.00	4'611'679.65
Augmentation des charges	1'570'740.65	

Malgré l'augmentation des recettes d'impôts personnes physiques, l'augmentation des charges s'explique par une majoration d'environ CHF 855'000.00 de notre participation au fonds de péréquation pour 2020 et du supplément prévisible à payer de CHF 742'267.00.

**3. Domaines et bâtiments**

	<b>Budget 2020</b>	<b>Budget 2019</b>
Charges (-)	1'377'600.00	1'422'062.00
Produits (-)	1'465'153.00	1'481'813.00
Différence (+)	87'553.00	59'751.00
Augmentation de produits	27'802.00	

Malgré une diminution des recettes de la vente du bois, mais également une diminution des charges pour l'entretien de la route de la Dôle, des machines et installations, ce chapitre reste bénéficiaire.

**4. Travaux**

	<b>Budget 2020</b>	<b>Budget 2019</b>
Charges (+)	929'978.00	873'258.00
Produits (+)	401'356.00	389'556.00
Différence (+)	528'622.00	483'702.00
Augmentation de charges	44'920.00	

L'augmentation des charges se justifie par les augmentations du poste fournitures et marchandises « routes » et entretien « parcs, promenades, cimetière ».

./.

---

**Budget 2020**


---

**5. Instruction publique et cultes**

	<b>Budget 2020</b>	<b>Budget 2019</b>
Charges (-)	830'825.00	858'754.70
Produits (-)	7'500.00	12'000.00
Différence (-)	823'325.00	846'754.70
Diminution de charges	23'429.70	

La diminution des coûts de l'enseignement primaire de CHF 33'561.00, l'augmentation de ceux du secondaire de CHF 23'131.00 et la disparition de la rubrique bibliothèque expliquent cette diminution de charges.

**6. Police**

	<b>Budget 2020</b>	<b>Budget 2019</b>
Charges (+)	610'925.00	512'924.00
Produits (+)	265'200.00	235'200.00
Différence (+)	345'725.00	277'724.00
Augmentation de charges	68'001.00	

L'augmentation des charges cantonales de la Réforme policière de CHF 40'470.00 plus le supplément prévisible de CHF 34'231.00 sur le décompte final 2019 mais la suppression de CHF 10'000.00 qui était prévue en 2019 pour la Fête cantonale du SDIS expliquent l'augmentation de charges dans ce chapitre.

**7. Sécurité sociale**

	<b>Budget 2020</b>	<b>Budget 2019</b>
Charges (+)	3'353'939.00	2'769'859.30
Produits (=)	0.00	0.00
Différence (+)	3'353'939.00	2'769'859.30
Augmentation de charges	584'079.70	

L'augmentation des charges provient des acomptes de la facture sociale 2020 plus élevés ainsi que du supplément 2019 prévisible à payer en 2020.

**Variations significatives par rapport au budget 2019**

(En règle générale, on ne tient compte que des variations de CHF 5'000.00 ou plus)

**1. ADMINISTRATION GÉNÉRALE****10. Autorités****10.300.00 Traitements, jetons de présence**

Augmentation de CHF 10'000.00 pour mieux être en accord avec les montants définitifs 2018.

./.

---

**Budget 2020**

---

**11. Administration****11.318.90 Frais divers - Archivage**

Augmentation de CHF 8'000.00 en prévision de frais supplémentaires pour archiver des dossiers encore en attente et permettre ainsi un suivi régulier annuel dans le futur.

**14. Service des intérêts généraux****14.352.00 Part à charges du Conseil Régional**

Suppression des cotisations annuelles de membre de Région de Nyon, d'où une diminution d'environ CHF 25'000.00.

**15. Affaires culturelles, loisirs****15.352.01 Bibliothèque communale**

Nouveau compte de CHF 7'000.00 conformément à la convention signée pour la gestion de la bibliothèque communale.

**19. Service d'informatique****19.318.00 Honoraires et Prestations de service**

Augmentation de CHF 15'000.00 pour frais prévus à la modernisation du site [www.cheserex.ch](http://www.cheserex.ch).

**2. FINANCES****21. Impôts****21.318.00 Frais de perception des impôts - défalcons**

Augmentation de CHF 20'000.00 afin de mieux correspondre aux frais des années précédentes.

**21.400.00 Impôts personnes physiques**

Augmentation de CHF 300'000.00 afin de mieux correspondre aux comptes 2018.

**21.400.30 Impôt à la source**

Diminution de CHF 50'000.00 afin de mieux correspondre aux comptes 2018.

**21.401.00 Impôts personnes morales**

Augmentation de CHF 15'000.00 en tenant compte que ces revenus peuvent fluctuer fortement en fonction des taxations tardives sur les années précédentes.

**21.405.00 Impôts successions & donations**

Aucun montant prévu.

**21.422.00 Intérêts de retard - compensatoires**

Augmentation à CHF 30'000.00 pour mieux correspondre aux comptes 2018.

**21.451.00 Compensation cantonale RIE III**

Ce montant de CHF 27'359.00 est prévu comme compensation que Chésereux devrait recevoir en 2020.

**22. Service financier****22.351.00 Fonds de Péréquation**

La péréquation 2020 est calculée sur la base des comptes 2018 et provoque ainsi une augmentation de CHF 854'637.00 par rapport au budget 2019.

**22.351.01 Fonds de Péréquation – Supplément année précédente**

La péréquation 2019 étant bien inférieure à celle de 2018 et de 2020 prévue, un supplément prévisible à payer au Canton de CHF 742'267.00 a été budgété.

./.

---

**Budget 2020**

---

**3. DOMAINES & BÂTIMENTS****32. Forêts****32.314.35 Entretien route de la Dôle**

Diminution de charges de CHF 25'000.00, selon le budget forestier, surtout en tenant compte que les gros travaux prévus en 2019 ont été réalisés.

**32.435.00 Vente de bois**

Diminution des recettes à CHF 60'000.00, le marché du bois étant assez pessimiste.

**35. Bâtiments****35.315.00 Entretien des machines & installations**

Diminution de CHF 13'000.00 prévue afin de mieux correspondre aux comptes 2018.

**4. TRAVAUX****43. Routes****43.313.00 Fournitures & marchandises**

Augmentation de CHF 8'000.00 pour l'achat de vêtements de travail en faveur des employés communaux.

**43.331.00 Amortissement Routes patr. Administratif**

Augmentation de CHF 18'100.00 pour la 1<sup>ère</sup> année d'amortissement du chemin piétonnier Rte de Chiblins, dont le crédit voté était de CHF 181'000.00.

**44. Parcs, promenades, cimetière****44.314.00 Entretien**

Augmentation de CHF 39'000.00 dont CHF 35'000.00 prévus pour des travaux de réfection du sol du terrain Multisports.

**44.331.00 Amortissement Parcs patr. Administratif**

Augmentation de CHF 6'020.00 pour la 1<sup>ère</sup> année d'amortissement de la rénovation-sécurisation de la place de jeux des enfants.

**45. Ordures ménagères et décharge****45.490.00 Imputations internes –Subsides Taxes forfaitaires déchets TVA incl.**

Un montant de CHF 17'000.00 contre-balancé par la même somme sur le compte 71.390.00 du Service social. Ce montant inclut la différence des taxes déchets payées par les enfants vs les adultes, les sacs poubelles fournis aux bébés, ainsi que les dispenses de taxes aux bénéficiaires du RI.

**46. Réseau d'égouts, d'épuration****46.314.00 Entretien égouts**

Augmentation de CHF 10'000.00 afin d'assumer les travaux quelque peu plus importants de mise en application du PGEE prévus dans notre plan des dépenses d'investissements 2016-2021.

**46.480.00 Prélèvement Fonds recettes affectées Epuration**

Prélèvement de CHF 41'026.00 dans le compte 9280.40 du Bilan afin de respecter l'équilibre obligatoire de ce compte.

./.

---

**Budget 2020**

---

**5. INSTRUCTION PUBLIQUE & CULTES****51. Enseignement primaire****51.352.00 Part. à charges Communales – AEE Primaire**

Diminution des charges de CHF 33'561.00 selon le budget transmis par l'AEE.

**51.352.01 Part. à charges Bibliothèque scolaire**

Suppression de ce poste – voir 15.352.01 Bibliothèque communale.

**52. Enseignement secondaire****52.352.00 Part. à charges Communales – AEE Secondaire**

Augmentation des charges de CHF 23'131.30 selon le budget transmis par l'AEE.

**6. POLICE****61. Corps de police****61.351.00 Part. à charges Cantonales – Réforme policière**

Augmentation de CHF 40'470.00 correspondant au montant annoncé par le Canton pour 2020.

**61.351.01 Réforme policière – supplément année précédente**

La Réforme policière 2019 étant inférieure à celle de 2018 ainsi qu'à celle prévue pour 2020, un supplément prévisible à payer au Canton de CHF 34'231.00 a été budgété.

**65. Défenses contre l'incendie****65.317.00 Réceptions & manifestations**

Aucun montant prévu. La somme prévue dans le budget 2019 représentait la caution communale accordée au DAP en cas de déficit des comptes de l'organisation du Concours cantonal des Sapeurs Pompiers qui s'est tenu à Chésereux les 3 et 4 mai 2019.

**7. SÉCURITÉ SOCIALE****71. Service social****71.352.00 Part. à charges AEE Réseau Asse et Boiron**

Diminution de CHF 79'821.30 selon le budget de l'AEE.

**71.365.00 Part. à charges AVASAD – Fondation La Côte**

Diminution des charges de ce poste, le Canton prenant en charge les frais de l'AVASAD depuis 2020.

**71.390.00 Imputation internes – Subsidés Taxes forfaitaires déchets**

Contre-balance du poste 45.490 – voir explications.

**72. Prévoyance sociale cantonale****72.351.00 Part. à charges Cantonales – Facture Sociale**

Augmentation de CHF 417'968.00 correspondant au montant annoncé par le Canton pour 2020.

**72.351.01 Facture sociale – supplément année précédente**

La Facture sociale 2019 étant largement inférieure à celle de 2018 ainsi qu'à celle prévue pour 2020, un supplément prévisible à payer au canton de CHF 344'541.00 a été budgété.

./.

---

**Budget 2020**

---

**Conclusion**

Comme dans beaucoup de communes vaudoises, il n'est vraiment pas aisé de préparer un budget qui puisse être un peu mieux en lien avec les comptes de l'année concernée.

Toutefois, soyez certains que la Municipalité met tout en œuvre pour assurer une gestion rigoureuse des biens communaux.

La bonne nouvelle est qu'à ce jour Chésereux n'a pas de dettes.

Comme déjà relevé dans le résumé d'introduction ci-dessus, le principal « acteur » dans l'établissement de nos budgets est la décision cantonale des acomptes annuels de la péréquation, laquelle peut fluctuer quasi du simple au double d'une année à l'autre.

**Décision**

En conséquence, la Municipalité prie Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la résolution suivante :

**Le Conseil communal de Chésereux**

- dans sa séance du 5 décembre 2019
- vu le préavis municipal 35/2019
- entendu le rapport de la commission des finances
- considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour

**Décide**

- **d'adopter le budget communal pour l'année 2020, tel que présenté.**

Ainsi délibéré en séance de Municipalité du 28 octobre 2019 afin d'être soumis au Conseil communal de Chésereux.

Au nom de la Municipalité

La Syndique



M. Locatelli



La Secrétaire



F. Monnaert-Chambaz

**Annexes**

Budget 2020 par ordre administratif

Amortissements budgétaires prévus en 2020

Tableau des dépenses d'investissements, législature 2016-2021 (pour information uniquement)